

20 juin au 5 juillet 2022

Depuis 20 ans, ces rencontres sportives inter-classes sont organisées par la commission « voile à l'école » des Côtes d'Armor, qui est composée de membres de la direction académique, du Comité départemental de Voile, des fédérations sportives scolaires (USEP et UGSEL) et des centres nautiques. Annulées l'an passé en raison du contexte sanitaire, elles sont à nouveau programmées cette année, et ce toujours pour leur vingtième anniversaire !!!

Ces journées sont ouvertes à toutes les classes de CE2-CM1-CM2 ayant pratiqué un minimum de 5 séances de voile pour la totalité des élèves dans le cadre de l'EPS, durant l'année scolaire.
(1séance = 1h30 sur l'eau au minimum / 1 journée voile = 2 séances)

Les demandes de participation seront prises en ligne. Un accusé de réception de cette demande sera délivré à chaque classe inscrite. Toutes les infos sur le site <http://www.etvd22.com>

**Ouverture des demandes de participation le lundi 15 novembre 2021 à 8h,
Jusqu'au mardi 23 Novembre 2021 (16h).**

La mise en place de ces journées sera aidée financièrement par les partenaires, cette opération est soutenue financièrement depuis le début par le Conseil Départemental et le Crédit Agricole, et depuis 2013 par Ailes Marines (consortium en charge de la mise en place du parc éolien de la baie de St Briec). Les partenaires financiers interviennent sous forme de mécénat. Une aide au déplacement est allouée aux écoles faisant appel à un transporteur privé pour y participer.

Les demandes de participation à ces rencontres constituent pour l'école un engagement à pratiquer l'activité et à être présent le jour de la rencontre. **Nous demandons une implication des écoles sur les temps définis de l'opération, présence sur site de 9h30 à 15 h30, pas d'aménagements possibles.** L'accent sera à nouveau porté sur l'enseignement moral et civique. Ainsi, les classes inscrites s'engagent à présenter lors de la rencontre une production (affiche, dessin, texte....) sur le thème « le comportement du marin citoyen ».

Afin de réguler les demandes des écoles ayant plusieurs classes inscrites, nous vous demandons de définir une priorité dans chaque école concernée. Nous pourrions en effet être amenés à donner la priorité à une classe (selon le choix défini par l'enseignant). (Cf modalités d'inscription)

Comité Départemental de Voile

Maison des Sport – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02.96.76.25.41 mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com

Le centre nautique qui vous accueillera lors de la journée « l'Ecole toutes voiles dehors », organisera une réunion (courant mai) en relation avec le conseiller pédagogique de circonscription et/ou l'USEP (pour les écoles publiques), Thibaut Le Bolloch - personne ressource en EPS – DDEC/UGSEL 22 (pour les écoles privées catholiques) et tous les enseignants présents lors de la rencontre, ceci afin de préparer :

- les ateliers (activités terrestres et nautiques),
- les transitions entre ateliers,
- les équipes d'élèves réparties dans les quatre couleurs. **En fonction de la crise sanitaire et du protocole en vigueur en juin 2022, nous adapterons la forme, le contenu et l'organisation des rencontres.**

Pour le bon déroulement de la journée, nous demandons aux écoles de respecter impérativement les horaires ci-dessous :

9h – 9h30 : arrivée des enfants.
9h30 : début des activités.
15h15 – 15h45 : goûter, résultats ...

Vous pouvez contacter votre conseiller pédagogique de circonscription (pour les écoles publiques) ou Thibaut Le Bolloch (pour les écoles catholiques) si vous avez des questions au sujet de ces rencontres. Ouverture du site : le lundi 15 novembre à 8h (Nombre de places limitées).

Afin que ce ne soit pas la course à l'inscription et ceci afin de permettre un roulement sur les classes, nous avons mis en place quelques critères :

- **Priorité donnée aux classes inscrites lors de l'opération 2021 (sous réserve de réalisation du cycle voile).**
- Une classe n'ayant jamais participé pourra être prioritaire.
- Afin de limiter les écoles avec plusieurs classes inscrites, nous pourrions être amenés à donner la priorité à une classe (selon le choix défini par l'enseignant).

La commission se réunira mi-décembre afin d'étudier les demandes de participation.

CDV22
02.96.76.25.41



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes-d'Armor



Ailes Marines®
LE PARC ÉOLIEN AU LARGE DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

Comité Départemental de Voile

Maison des Sport – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02.96.76.25.41 mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com